

MOD

L'organisation pédagogique à adopter

La prise en charge des élèves en difficulté nécessite une organisation pédagogique adaptée, privilégiant le travail en groupes restreints. Des activités plus autonomes, organisées en groupes plus importants, pourront être proposées aux autres élèves.

Comment différencier les apprentissages ?

1. L'enseignant adapte sa pédagogie

Il fait varier le contenu de la tâche	Travaux différenciés Travaux de difficultés différentes Aides à la réalisation de la tâche
Il fait varier l'amplitude de la tâche	Travaux de longueurs différentes Temps variables pour la réalisation d'une même tâche
Il fait varier la nature de la tâche	Reprise des apprentissages en groupes restreints Approche d'un apprentissage par des démarches pédagogiques différentes (BCD, informatique,...)
Il fait varier la nature des aides	Par sa présence active : aide à la compréhension des consignes, accompagnement dans la réalisation de la tâche, correction individualisée... Par des outils d'aide à la réalisation de la tâche : dictionnaires, affichage didactique spécifique, guides méthodologiques, fichiers, ... Par le tutorat d'élève : un élève « expert » peut prendre en charge des élèves moins experts que lui et leur expliquer les notions à acquérir avec son vocabulaire et ses stratégies propres. Il est essentiel de mettre les enfants en situation de réussite.

2. L'enseignant organise la prise en charge des élèves en difficulté

Dans la classe	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> En adaptant sa pédagogie aux différents profils d'élèves (cf. tableau précédent).<input type="checkbox"/> En constituant des groupes de besoins : à partir des résultats aux évaluations nationales, repérer les élèves qui, pour une compétence donnée, ont les mêmes besoins de remédiation. Exemple : trois groupes peuvent être constitués : Groupe 1 : compétences acquises : travail à un niveau plus difficile ; Groupe 2 : compétences en voie d'acquisition. Exercices de renforcement de la compétence avec outils d'aide ; Groupe 3 : compétences non acquises. Travail en groupe restreint avec la présence de l'enseignant.<input type="checkbox"/> En organisant une tutelle d'élèves : un élève « expert » peut prendre en charge des élèves moins experts que lui et leur expliquer les notions à acquérir avec son vocabulaire et ses stratégies propres. <p>Le temps de remédiation peut être pris sur le volume horaire consacré aux études dirigées : dégager 2 x 30 minutes par semaine pour un travail en groupes de besoins.</p>
Dans l'école	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Par un décloisonnement en concertation de cycle : Un enseignant peut prendre un important groupe d'élèves « experts » ce qui permet à un autre enseignant de prendre en charge un groupe restreint d'élèves en difficulté. Les élèves de plusieurs classes peuvent être constitués en groupes de niveau temporaires. Chaque groupe est confié à un enseignant.<input type="checkbox"/> Par un appui de l'aide-éducateur : une partie de la classe peut être confiée à l'aide-éducateur qui applique les consignes données par l'enseignant. L'enseignant prend en charge les élèves en difficulté.
Hors l'école	L'enseignant rencontre les partenaires de l'école (associations d'accompagnement scolaire) et développe avec eux des stratégies cohérentes de prise en charge des élèves en difficulté